

Conférence – débat | Des millions de données, et moi, et moi et moi

Les données personnelles à l'ère du RGPD règlement général pour la protection des données

Mardi 20 novembre 2018 de 17h à 19h



A l'ère du tout numérique, nos données circulent continuellement, s'échangent, parfois à notre insu, et sont stockées dans le « cloud ». Qui peut encore affirmer qu'il ne craint pas pour leur protection ? Que l'on soit citoyen, professionnel, consommateur ou encore patient, il est légitime de s'interroger sur les usages qui sont faits de ces informations. Le RGPD pose désormais un cadre qui fixe les règles de fonctionnement des services dématérialisés qui s'appuient sur nos données personnelles et nous protège d'utilisations et de pratiques que nous n'aurions pas désirées. Les intervenants de cette table-ronde aborderont les principes fondamentaux de la protection des données et, en interaction avec le public, évoqueront les clés et gestes à adopter pour se protéger au quotidien. De nombreux sujets seront ainsi examinés au travers de situations concrètes : objet et étendue du RGPD, profils d'utilisateurs particulièrement exposés, solutions mises en place, ou encore nature des contrôles pratiqués et des sanctions infligées par la CNIL.

Intervenants

Ralph Roggenbuck est juriste au Centre Européen de la Consommation. Après des études en droit du multimédia et des systèmes d'information, il s'est spécialisé en droit des données personnelles et de l'internet et il assure aussi de nombreux ateliers et enseignements auprès de publics variés.

Maryline Durin est avocate au barreau de Strasbourg, spécialisée dans le commerce électronique depuis sa thèse. Son enseignement à l'université porte sur la protection des données personnelles.

Correspondante informatique et libertés (CIL), puis Déléguée à la protection des données (DPD) de l'Université de Strasbourg, **Sarah Piquette** coordonne un plan d'actions RGPD à l'échelle de l'établissement et assure des ateliers et des actions de sensibilisation auprès de la communauté universitaire.

Caroline Zorn est avocate en droit du numérique. Elle enseigne à l'Université la protection des données personnelles et le droit médical, les deux piliers de sa thèse consacrée au partage des données de santé.

Lieu et modalités d'accès

Institut de Science et d'Ingénierie Supramoléculaires (ISIS)

Salle de conférences, 8 allée Gaspard Monge

BP 70028 F - 67083 STRASBOURG CEDEX

Entrée libre

Contact : **Audrey Bordonné**

Tél : +33 (0)3 68 85 50 13 | audrey.bordonne@unistra.fr

www.facebook.com/ccnunistra | ccn.unistra.fr